

## LISTE DES ABREVIATIONS

BNB	Banque Nationale de Belgique
BRI	Banque des Règlements Internationaux
FEB	Fédération des Entreprises de Belgique
FMI	Fonds Monétaire International
ICN	Institut des Comptes Nationaux
INS	Institut National de Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Paris)
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement économiques
OPC	Organisme de placement collectif
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union Européenne
UEM	Union Economique et Monétaire

## SIGNES CONVENTIONNELS

—	la donnée n'existe pas ou n'a pas de sens
...	zéro ou quantité négligeable
e	estimation
n.	non disponible
p	provisoire
p.c.	pour cent
p.m.	pour mémoire

## LES ENQUETES MENSUELLES DE CONJONCTURE DANS LE SECTEUR DES SERVICES : APERÇU HISTORIQUE, METHODOLOGIE ET PREMIERE ANALYSE DES RESULTATS

### INTRODUCTION

Les enquêtes de conjoncture permettent de mesurer précisément et rapidement les fluctuations de l'activité économique. En Belgique, comme dans la plupart des autres Etats membres de l'UE, des enquêtes mensuelles sont organisées depuis très longtemps déjà dans l'industrie manufacturière, le commerce et la construction. Elles ont d'ailleurs été harmonisées à l'initiative de la Commission européenne.

Dans le secteur des services, la situation est quelque peu différente. Au sein de l'UE, seule la France organise depuis plusieurs années des enquêtes régulières dans certaines branches des services. L'INSEE publie depuis 1988 les résultats de l'enquête de conjoncture menée auprès des entreprises de services.

Comme le montre la première partie de cet article, la Belgique est elle aussi active dans ce domaine depuis de nombreuses années. L'enquête qui est actuellement menée dans le secteur des services et qui repose sur les mêmes principes que l'enquête traditionnelle, à savoir un questionnaire mensuel et des réponses qualitatives, est commentée en détail dans la partie 2. Elle est déjà organisée depuis la mi-1994. Si, à première vue, il peut sembler étonnant que cette enquête n'ait pas fait l'objet d'une étude avant 2000, cela tient au problème des incidences saisonnières. Dans le secteur des services, comme dans les autres secteurs où des enquêtes sont organisées, l'évolution de l'activité est en effet déterminée en partie par des facteurs saisonniers, qu'il y a lieu d'exclure si l'on veut procéder à une analyse correcte des fluctuations conjoncturelles. Plusieurs techniques et programmes perfor-

mants existent à cet effet, mais ils ne peuvent être appliqués que sur des séries suffisamment longues de résultats bruts. Pour les données mensuelles, il faut disposer d'au moins 37 observations (3 ans et 1 mois) avant que les séries ne puissent être corrigées des incidences saisonnières. Dans la pratique, on considère toutefois qu'une période de quatre ans offre davantage de garanties pour déterminer le profil saisonnier réel. Etant donné les problèmes qui se posent habituellement au démarrage d'une nouvelle enquête (volatilité de l'échantillon des participants, manque d'expérience des personnes interrogées, ...), on peut considérer que les résultats des enquêtes menées dans les services ne sont suffisamment fiables que depuis le second semestre de 1995 environ. C'est pourquoi ils n'ont pas pu être analysés plus tôt.

La partie 3 explique comment les réponses des participants à l'enquête sont regroupées, pour finalement obtenir des courbes synthétiques.

Ces courbes permettent de juger de la valeur informative des enquêtes : une enquête n'est en effet utile que lorsqu'elle fournit des données significatives pour l'analyse économique. Il ressort de la partie 4 que tel est bien le cas. On y explique également les raisons qui ont conduit à ne pas intégrer les résultats des enquêtes dans les services dans la courbe synthétique globale actuelle de la Banque (construite sur la base des données de l'industrie manufacturière, de la construction et du commerce).

L'article se termine par un aperçu des informations relatives aux enquêtes dans les services qui seront désormais publiées dans le *Bulletin statistique* et sur le site Internet de la Banque (<http://www.bnb.be>).

## 1. APERÇU HISTORIQUE

La Banque organise depuis de nombreuses années des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises. Dès 1954, elle a jeté les bases d'une enquête régulière dans le commerce et dans quelques branches de l'industrie manufacturière. En octobre 1956 ont débuté les enquêtes mensuelles dans la construction. Pendant les années soixante et septante, le nombre de branches de l'industrie manufacturière faisant l'objet d'une enquête régulière a progressivement augmenté. Sous l'impulsion notamment de la Commission européenne, l'intérêt porté à ce type d'informations a également graduellement progressé.

En 1990, des enquêtes ont été lancées dans certains sous-secteurs des services. Ce démarrage tardif s'explique dans une large mesure par les caractéristiques propres à ce secteur. Celui-ci se compose en effet d'un grand nombre de branches très hétérogènes, dont les activités ne sont pas toujours clairement délimitées. En outre, il comporte un nombre relativement élevé de petites et moyennes entreprises. Le secteur des services est dès lors moins structuré que l'industrie manufacturière ou la construction, par exemple. Jusqu'il y a quelques années, il était assez difficile de trouver des fédérations représentatives de certaines branches des services. Dans la mesure où l'organisation d'une nouvelle enquête (établissement du questionnaire, composition de l'échantillon des participants, prospection) est généralement menée en étroite concertation avec la fédération professionnelle concernée, le développement d'enquêtes dans les services a au départ été fortement entravé par l'absence d'organes de coordination représentatifs.

Vers le milieu des années quatre-vingt déjà, la Banque avait étudié la possibilité d'étendre les enquêtes de conjoncture au secteur des services. L'importance de celui-ci a en effet augmenté de manière spectaculaire après la Se-

conde Guerre mondiale, pour devenir, dès les années cinquante, le principal secteur de l'économie belge.

Exception faite des enquêtes qui existaient depuis plusieurs années déjà dans le commerce, et sans compter une brève tentative pour la branche des transports, la Banque n'avait pas d'expérience à l'époque en matière d'enquêtes dans le secteur des services.

Les préparatifs d'une enquête dans le secteur des services ont débuté dans le courant de 1989. Dans un premier temps, un questionnaire a été élaboré, qui reposait sur les mêmes principes de base que les enquêtes menées dans les autres secteurs : la confidentialité des réponses, la concision et la clarté du questionnaire et des questions portant sur les évolutions récentes et sur les prévisions. L'initiative s'inspirait du seul exemple européen existant alors, à savoir l'enquête, déjà citée, de l'INSEE en France, et des projets de la Commission européenne de lancer une enquête harmonisée au niveau européen. Au total, quelque vingt questions étaient ainsi posées, proposant souvent – contrairement aux enquêtes plus traditionnelles – plus de trois possibilités de réponse. En revanche, l'enquête n'était pas mensuelle mais organisée seulement tous les trois mois.

Ensuite, un échantillon représentatif d'entreprises a été constitué. Pour cela, l'attention s'est concentrée sur les branches d'activité susceptibles de fournir des informations pertinentes sur la situation du secteur dans son ensemble. Pour cette raison, seule la branche « Services aux entreprises » a été prise en considération lors de la sélection initiale. Ces services sont en effet plus sensibles à la conjoncture que les autres branches du secteur et devraient donc en principe fournir des informations pertinentes sur l'évolution de l'activité économique.

Quelques projets pilotes ont été lancés à la fin de 1989, en concertation avec la FEB et des

représentants d'un certain nombre de sous-secteurs. Au deuxième trimestre de 1990, de véritables enquêtes ont été organisées dans les branches « Crédit-bail » et « Agences d'intérimaires » ; les branches « Transport terrestre de voyageurs » et « Transport routier » ont suivi ultérieurement. L'expérience a cependant été décevante. Le nombre de réponses a rapidement chuté et, dans le courant de 1993, le projet a été mis en veilleuse. Les raisons de ce manque de succès résidaient sans doute principalement dans la complexité du questionnaire et dans l'intervalle trop long entre les enquêtes.

## 2. PRESENTATION DE L'ENQUÊTE ACTUELLE DANS LE SECTEUR DES SERVICES

L'insuccès de la première tentative d'organiser régulièrement des enquêtes dans le secteur des services n'était certes pas une raison de renoncer au projet. La Banque voulait en outre donner une suite favorable aux efforts de la Commission européenne pour organiser, sur une base harmonisée, des enquêtes dans les secteurs des services de tous les Etats membres de l'UE.

L'approche suivante a été retenue pour relancer les enquêtes en Belgique :

- le questionnaire a été encore simplifié, pour comporter presque exclusivement des questions qualitatives ;
- l'enquête est organisée sur une base mensuelle plutôt que trimestrielle, de manière à donner un sentiment de plus grande régularité aux participants ;
- la préparation et l'élaboration de l'enquête (notamment la composition de l'échantillon des participants) ont été effectuées essentiellement par la Banque elle-même, avec l'aide de son réseau de succursales et agences, plutôt qu'au travers de la collaboration avec les fédérations professionnelles.

Cette approche, qui s'apparente à celle utilisée dans les enquêtes traditionnelles, a permis de lancer une nouvelle enquête dans le secteur des services dès mai 1994.

### LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire mensuel (voir annexe 1) est entièrement standardisé pour les branches concernées. Il a été nettement simplifié par rapport à la version précédente puisqu'il ne comporte plus qu'un nombre limité de questions. L'enquête se compose de trois séries de questions, qui toutes appellent une réponse qualitative.

La première série comporte trois questions relatives au mois précédent. Les questions portent sur l'évolution (hausse, statu quo ou baisse) des facteurs conjoncturels suivants : le volume d'activité ou de ventes, le personnel occupé et les prix de vente pratiqués.

Dans la deuxième série de questions, on demande au chef d'entreprise d'apprécier la position de son entreprise. Ce jugement concerne essentiellement le niveau actuel de l'activité ou des ventes : pour la période considérée, ce niveau peut-il être considéré comme supérieur à la normale, normal ou inférieur à la normale? L'entreprise est ensuite interrogée sur sa position concurrentielle sur les marchés intérieur et étrangers : cette position s'est-elle améliorée, est-elle restée inchangée, ou s'est-elle détériorée?

Enfin, dans la troisième série, les chefs d'entreprise sont invités à donner leurs prévisions sur l'évolution (hausse, statu quo ou baisse), au cours des trois prochains mois, des mêmes facteurs conjoncturels que ceux abordés dans la première série, à savoir l'activité ou les ventes, l'emploi et les prix. Cette série comporte en outre une question relative à la tendance (à l'augmentation, au statu quo ou à la diminution) de la demande générale du marché pour l'activité exercée par l'entreprise.

Outre ces questions mensuelles, l'enquête comporte deux questions qui sont posées tous les trois mois. Contrairement aux premières, celles-ci appellent une réponse quantitative. Ces informations peuvent être importantes pour une éventuelle pondération des résultats. Ces questions concernent respectivement le nombre de personnes occupées à la fin du trimestre et la part de l'activité ou des ventes à l'exportation.

Le questionnaire de la Banque est entièrement compatible avec le questionnaire harmonisé proposé par la Commission européenne, tout en étant un peu plus développé. Le questionnaire harmonisé de la Commission européenne ne comporte en effet que cinq questions, portant sur :

- l'évolution récente de la demande ;
- l'évolution récente de l'emploi ;

- l'appréciation du climat économique ;
- l'évolution future de la demande ;
- l'évolution future de l'emploi.

### LES SECTEURS INTERROGES

Comme lors de la première enquête menée dans les services, on a choisi de limiter le champ de l'investigation aux branches qui fournissent des services aux entreprises. Par rapport à la première tentative, la liste des branches d'activité couvertes a toutefois été fortement allongée.

La nomenclature d'activités NACE-BEL fait office de cadre de référence pour définir les activités auxquelles les enquêtes menées dans les services s'intéressent actuellement. Ce classe-

**TABLEAU 1 – ACTIVITES COMPRISES DANS LES SERVICES AUX ENTREPRISES ET DOMAINES COUVERTS PAR LES ENQUETES**

(répartition en fonction de la nomenclature NACE-BEL)

Sections	Divisions	dont domaines couverts par les enquêtes
<b>I. Transports, entreposage et communications</b>		
	60 Transports terrestres	transports réguliers de voyageurs (60.21) et transports routiers de marchandises et déménagement (60.24)
	61 Transports par eau	aucun
	62 Transports aériens	aucun
	63 Services auxiliaires des transports	tous, sauf les services annexes des transports terrestres (63.21) et les agences de voyage et tour opérateurs (63.3)
	64 Postes et télécommunications	aucun
<b>K. Immobilier, location et services aux entreprises</b>		
	70 Activités immobilières <sup>1</sup>	tous
	71 Location sans opérateur	location de matériels de transport terrestre (71.1 et 71.21), location de machines et équipements (à l'exclusion de machines de bureau et de matériel informatique) (71.3 en partie)
	72 Activités informatiques	tous
	73 Recherche et développement	recherche et développement en sciences physiques et naturelles (73.10)
	74 Autres services fournis aux entreprises <sup>2</sup>	tous

Sources: INS, BNB.

<sup>1</sup> Bien que ces activités soient soumises à une enquête, elles ne relèvent pas des « Services aux entreprises » mais plutôt du secteur financier.

<sup>2</sup> Ces services incluent entre autres les conseils et assistance fournis aux entreprises (74.1), le conseil technique, les activités d'architecture et d'ingénierie (74.2), les essais et analyses techniques (74.3), la publicité (74.4), la sélection et la fourniture de personnel (74.5), les enquêtes et la sécurité (74.6), le nettoyage industriel (74.7) et les services divers (74.8).

ment, harmonisé au niveau européen, est notamment utilisé dans les comptes nationaux. Dans cette nomenclature, les différentes activités économiques sont réparties selon les niveaux suivants : sections – et sous-sections pour l'industrie manufacturière et l'industrie extractive – (codées en lettres), divisions (2 chiffres), groupes (3 chiffres), classes (4 chiffres) et sous-classes (5 chiffres).

Par « Services aux entreprises », on entend généralement l'ensemble des activités qui correspondent aux sections NACE-BEL « Transports, entreposage et communications » (I) et « Immobilier, location et services aux entreprises » (K). La section « Activités financières » (J) comporte elle aussi en partie des activités de services aux entreprises, mais dans la pratique, celles-ci s'avèrent difficiles à distinguer des activités financières au bénéfice des particuliers, par exemple.

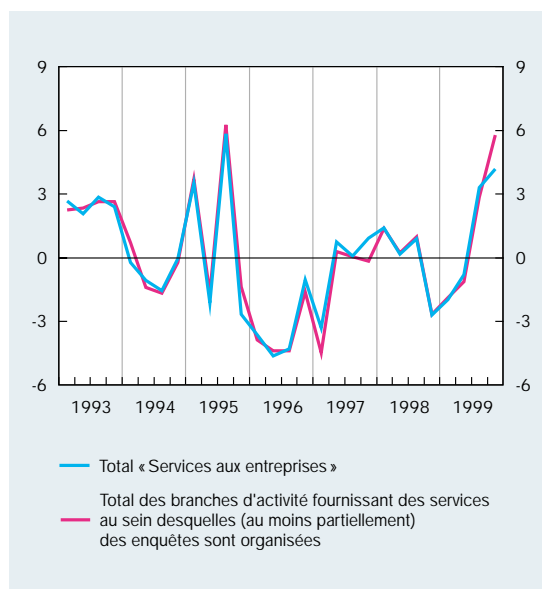
Les enquêtes actuelles ne couvrent bien sûr pas tous les types de services fournis aux entreprises. Trente-sept types d'activités de services aux entreprises font à l'heure actuelle l'objet d'une enquête mensuelle (plus loin dans cet article, il est question de « produits », par analogie à la terminologie utilisée dans les autres enquêtes de conjoncture). L'annexe 2 présente la liste complète de ces produits <sup>1</sup>, en précisant la date à laquelle l'enquête a démarré. Ces produits correspondent à des classes ou à des sous-classes de la nomenclature d'activités NACE-BEL.

Parmi les composantes du secteur des services aux entreprises, les divisions « Transports par eau », « Transports aériens » et « Postes et télécommunications » ne font pas l'objet d'une enquête. Néanmoins, les classes pour lesquelles la Banque mène des enquêtes (fût-ce parfois seulement pour certains produits en leur sein)

<sup>1</sup> Il s'agit en réalité de 41 produits, mais les activités « Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles de cuir », « Crédit-bail », « Auxiliaires d'assurance » et « Location et commerce de biens immobiliers » ne relèvent pas en fait des « Services aux entreprises ». La première appartient à la branche d'activité « Commerce », tandis que les activités des trois autres s'apparentent plutôt au secteur financier.

GRAPHIQUE 1 – PROFIL CONJONCTUREL DU CHIFFRE D'AFFAIRES DANS LA BRANCHE « SERVICES AUX ENTREPRISES »

(écarts en p.c. par rapport à la tendance)



Sources : INS, calculs BNB.

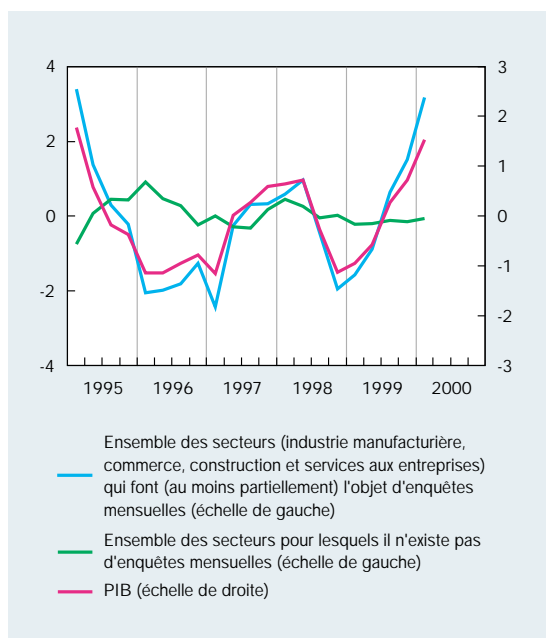
représentent globalement environ 85 p.c. du chiffre d'affaires total du secteur. D'ailleurs, l'évolution trimestrielle du chiffre d'affaires (mesurée sur la base des statistiques de TVA) dans l'ensemble du secteur, d'une part, et celle dans les sous-secteurs auprès desquels des enquêtes sont menées, d'autre part, présentent une grande similitude. En d'autres termes, l'ensemble des sous-secteurs de la branche « Services aux entreprises » actuellement interrogés est représentatif de la totalité du secteur.

Dès lors, grâce aux enquêtes de la Banque, le secteur des services aux entreprises fait désormais lui aussi l'objet d'un suivi attentif et les signaux émis par ce secteur sont très rapidement décelés. Ceci n'est pas sans importance : en 1999, la part représentée par la valeur ajoutée des « Services aux entreprises » représentait 27 p.c. du PIB total de la Belgique.

Si l'on considère l'ensemble des enquêtes mensuelles de la Banque, à savoir celles menées dans l'industrie manufacturière, la construction,

## GRAPHIQUE 2 — PROFIL CONJONCTUREL PAR SECTEUR

(écart en p.c. par rapport à l'évolution tendancielle de la valeur ajoutée à prix constants)



Source : ICN, calculs BNB.

le commerce et les services aux entreprises, il apparaît que près de 64 p.c. de l'activité économique totale de la Belgique fait l'objet d'un suivi régulier. La partie qui n'est pas suivie au travers d'enquêtes mensuelles concerne l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche ( $\pm 2$  p.c. du PIB), les activités financières ( $\pm 7$  p.c. du PIB), l'Horeca ( $\pm 2$  p.c. du PIB), l'administration publique (y compris l'éducation, la santé et l'action sociale) ( $\pm 20$  p.c. du PIB) et les services divers ( $\pm 6$  p.c. du PIB). Il s'agit généralement d'activités moins sensibles à la conjoncture, comme le montre l'évolution de la valeur ajoutée dans l'ensemble de ces branches d'activité.

### L'ÉCHANTILLON DES PARTICIPANTS

#### Composition

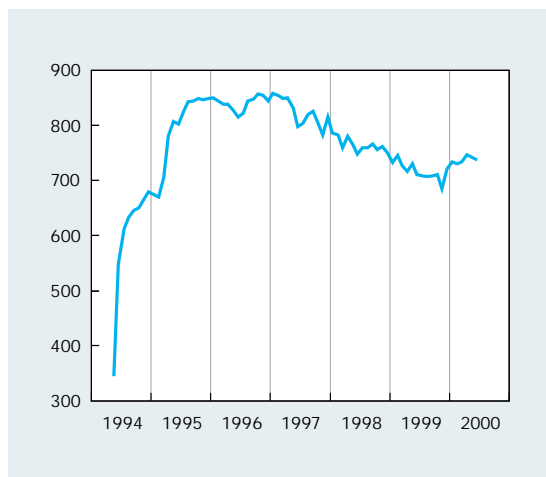
Comme pour les autres secteurs, la sélection de l'échantillon des participants a été soigneu-

sement préparée. L'échantillon a d'abord été constitué sur la base des données dont dispose la Centrale des bilans sur les comptes annuels des entreprises. Ces informations se sont toutefois avérées insuffisantes, car, d'une part, toutes les entreprises ne déposent pas un bilan et, d'autre part, les comptes annuels concernent l'entreprise dans son ensemble, alors que les enquêtes de conjoncture sont organisées au niveau des unités d'exploitation (permettant notamment une différenciation régionale) et par produit. Ensuite, des informations supplémentaires ont été obtenues auprès des organisations professionnelles (fédérations, Chambres de commerce et d'industrie, etc.). Dès que la population cible a été définie, un échantillon stratifié d'entreprises a été construit. La liste des entreprises sélectionnées a alors été envoyée aux différents sièges de la Banque. Grâce aux contacts privilégiés que ceux-ci entretiennent généralement avec les entreprises de leur région, ils sont bien placés pour les convaincre de participer régulièrement à cette nouvelle enquête.

Lorsque l'enquête sur les services a été lancée, à la mi-1994, quelque 650 entreprises ont rapidement apporté leur collaboration. L'échantillon a été complété au cours des mois suivants et, un an plus tard, plus de 800 entreprises prenaient part à l'enquête. En avril 1996, les enquêtes ont été étendues à l'activité « Recherche et développement en sciences physiques et naturelles » et un effort particulier de prospection a été mené au second semestre de 1996 pour des produits pour lesquels les participants étaient relativement peu nombreux. Les sièges de la Banque ont, en outre, été encouragés à rendre de nouveau visite à des entreprises afin de les convaincre de participer aux enquêtes. Ces efforts ont porté leurs fruits, puisque le nombre de participants est passé à un peu plus de 850 à la fin de 1996.

Depuis, le nombre de déclarants a légèrement baissé, même si plus de 700 entreprises parti-

GRAPHIQUE 3 — NOMBRE D'ENTREPRISES PARTICIPANT A L'ENQUÊTE MENSUELLE DANS LES SERVICES



Source : BNB.

cipaient encore régulièrement aux enquêtes au début de 2000. De nouveaux efforts de prospection déployés au début de l'année ont permis d'infléchir cette tendance et le nombre d'entreprises participantes est presque passé à 750.

Les légères fluctuations du nombre de participants n'ont rien de surprenant. La participation aux enquêtes se déroule en effet sur une base volontaire et la réalité économique fait qu'une forte rotation s'exerce dans le monde des entreprises (cessation d'activités, passage à d'autres produits, fusions, nouvelles entreprises). C'est certainement le cas dans le secteur des « Services aux entreprises », qui compte surtout des entreprises jeunes, de plus petite taille. Souvent il est difficile de convaincre ce type d'entreprise de l'utilité d'enquêtes ou de statistiques. Ces éléments indiquent en tout état de cause qu'une prospection permanente est nécessaire pour maintenir le nombre de participants.

L'une des raisons pour lesquelles il a été difficile, jusqu'à présent, de convaincre les partici-

pants et déclarants potentiels de participer ou de continuer à participer à l'enquête a été l'absence d'un retour d'informations suffisant. Puisque les résultats de l'enquête menée dans les services seront dorénavant publiés sous la forme de courbes synthétiques, les participants se rendront sans doute mieux compte que leurs réponses contiennent des informations utiles et ils pourront mieux confronter leurs propres impressions aux réponses moyennes pour leur produit. En d'autres termes, il pourrait désormais être un peu plus facile de conserver ou d'élargir l'échantillon de participants.

### *Représentativité*

La représentativité de l'échantillon peut être mesurée en rapportant le nombre de participants à l'enquête au nombre de comptes déposés auprès de la Centrale des bilans, ou encore sur la base de l'emploi représenté dans l'échantillon.

Les pourcentages repris dans le tableau 2 doivent être considérés comme des indications, car le classement des déclarants dans l'une ou l'autre branche d'activité peut différer selon qu'on considère les enquêtes de conjoncture, les statistiques du Ministère de l'emploi et du travail ou le répertoire de l'ICN, sur la base duquel les bilans sont regroupés.

A la fin de 1998, l'échantillon représentait globalement 4,1 p.c. du nombre de comptes déposés et, selon les sources, de 11,5 à 14 p.c. de l'emploi de l'ensemble des activités couvertes par l'enquête et reprises dans l'analyse. Les grandes entreprises sont donc mieux représentées dans l'échantillon que les petites. Dans des circonstances normales, et à condition que l'échantillon ait été correctement stratifié lors de sa constitution, une telle représentativité est largement suffisante pour la collecte d'informations de bonne qualité.



TABLEAU 2 – INDICATEURS DE REPRESENTATIVITE DES ENQUÊTES POUR LES SERVICES AUX ENTREPRISES – 1998

	Nombre d'entreprises			Emploi				
	dans l'enquête	à la Centrale des bilans	Représentativité (en p.c.)	dans l'enquête	selon le Ministère de l'emploi et du travail	Représentativité (en p.c.)	à la Centrale des bilans	Représentativité (en p.c.)
Transport et services annexes								
Activités couvertes par les enquêtes .....	168	3.110	5,4	7651	81.806	9,4	63.781	12,0
p.m. Total de la branche .....					97.213			
Location sans opérateur								
Activités couvertes par les enquêtes .....	36	456	7,9	1.318	3.830	34,4	2.849	46,3
p.m. Total de la branche .....					5.102			
Informatique .....	109	1.724	6,3	4.996	17.178	29,1	18.582	26,9
Autres services aux entreprises	452	13.590	3,3	16.384	112.728	14,5	179.697	9,1
<b>Total des activités couvertes par des enquêtes et considérées dans l'analyse .....</b>	<b>765</b>	<b>18.880</b>	<b>4,1</b>	<b>30.348</b>	<b>215.542</b>	<b>14,1</b>	<b>264.909</b>	<b>11,5</b>

Sources: Ministère de l'emploi et du travail, BNB; calculs BNB.

### 3. METHODOLOGIE UTILISEE POUR LE CALCUL DES RESULTATS DES ENQUÊTES DANS LES SERVICES

#### CALCUL DES LIGNES DE SYNTHÈSE

Les dix questions posées dans l'enquête mensuelle de conjoncture menée dans le secteur des services sont des questions à choix multiple du type « en hausse, statu quo, en baisse » ou « supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale ». Ces possibilités de réponse sont généralement représentées par les symboles « +, =, - ». La différence entre le pourcentage de réponses positives et le pourcentage de réponses négatives – appelée « solde » –, détermine la valeur chiffrée des indicateurs qualitatifs des enquêtes. En pratique, ces indicateurs sont affectés par des mouvements saisonniers. Pour éviter que ceux-ci ne perturbent l'analyse, les séries historiques sont systématiquement corrigées des variations saisonnières.

La Banque calcule, par question et par produit, des « lignes de synthèse » qui reflètent l'évolution mensuelle du solde des réponses.

#### REGROUPEMENT DES PRODUITS

Comme mentionné plus haut, des enquêtes sont actuellement organisées, dans le secteur des services, pour 37 produits. L'expérience montre qu'une analyse par produit a peu de sens et que la signification des résultats progresse à mesure que l'on travaille à un niveau plus agrégé, cela pour plusieurs raisons :

- certains problèmes de classification (les données de la Centrale des bilans ont trait à des entreprises – et non à des produits – et les informations provenant des fédérations ne sont pas toujours très précises) disparaissent lorsqu'on travaille à un niveau suffisamment agrégé ;
- la représentativité par produit laisse parfois à désirer ;

- les entreprises qui participent aux enquêtes pour plusieurs produits donnent plus facilement un avis sur l'état des affaires en général dans leur entreprise que sur l'évolution par produit ;

Afin d'éviter certaines difficultés, les 37 produits ont été regroupés en quatre branches d'activité. L'annexe 3 montre à quelle branche d'activité les différents produits appartiennent. Lors du regroupement, des groupes aussi homogènes que possible ont été constitués, en correspondance avec la nomenclature NACE-BEL.

Ces quatre grandes branches d'activité sont :

- les transports terrestres et les services auxiliaires des transports (NACE-BEL 60 et 63) ;
- la location sans opérateur (NACE-BEL 71) ;
- les activités informatiques (NACE-BEL 72) ;
- les autres services aux entreprises (NACE-BEL 73, 74 et 90, partim).

Ensemble, ces quatre grandes branches d'activité sont considérées représenter le secteur des « Services aux entreprises ».

#### *CALCUL DE COURBES SYNTHÉTIQUES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ET POUR LE SECTEUR « SERVICES AUX ENTREPRISES »*

Pour avoir une vue complète de la situation conjoncturelle dans une branche d'activité particulière ou pour l'ensemble du secteur, les informations provenant des différentes lignes de synthèse doivent être regroupées en un seul indicateur.

Il a donc été décidé de calculer des courbes synthétiques, par analogie avec ce qui se fait pour l'industrie manufacturière, la construction et le commerce. Ces courbes, qui ne sont rien d'autre que la moyenne arithmétique d'un certain nombre de lignes de synthèse, reflètent les réponses à différentes questions de l'enquête. L'indicateur synthétique montre en un coup d'œil

l'évolution de la confiance générale que les entreprises participantes ont vis-à-vis de la situation économique de leur secteur d'activité.

Toutes les questions (ou lignes de synthèse) ne sont pas prises en compte pour le calcul des courbes synthétiques. Comme pour les autres enquêtes mensuelles de la Banque, on a retenu les questions dont les réponses évoluent en parallèle.

Les questions dont on tient compte pour le calcul de la courbe synthétique ont été choisies sur la base de l'analyse des corrélations (voir l'annexe 4 pour plus de détails).

Six questions ont finalement été retenues :

- l'évolution récente de l'activité ou des ventes (question 11) ;
- l'évolution récente du personnel occupé (question 12) ;
- l'appréciation de l'activité ou des ventes (question 21) ;
- les perspectives en matière d'activité ou de ventes (question 31) ;
- les perspectives en matière de personnel occupé (question 32) ;
- les perspectives relatives à la demande générale du marché pour l'activité exercée par l'entreprise (question 34).

La courbe synthétique correspond à la moyenne arithmétique des valeurs chiffrées des six lignes de synthèse. Elle est calculée par branche d'activité et pour l'ensemble des services aux entreprises.

Par analogie avec les autres enquêtes mensuelles, des courbes brutes et lissées sont calculées. Les courbes lissées sont établies selon une méthode strictement identique à celle utilisée pour les enquêtes dans l'industrie manufacturière, la construction et le commerce<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir l'article « Révision de la courbe synthétique de conjoncture » paru dans le Bulletin de la Banque Nationale de Belgique, LXV<sup>e</sup> année, partie II, n<sup>os</sup> 2-3, août-septembre 1990, pp. 53-64.

*LA DIFFERENCE AVEC LES AUTRES  
ENQUETES : RESULTATS NON PONDERES  
JUSQU'AU NIVEAU DES 37 PRODUITS*

Bien que la méthodologie appliquée pour le calcul des résultats dans les services aux entreprises soit très proche de celle utilisée pour calculer les résultats dans les enquêtes traditionnelles, on note une différence importante en matière de pondération. Dans les services, les réponses individuelles ne sont pas pondérées pour calculer les résultats par produit (en d'autres termes, chaque déclarant a le même poids), alors que, dans l'industrie manufacturière et le commerce, les réponses sont pondérées en fonction du chiffre d'affaires du déclarant et, dans la construction, en fonction du personnel occupé.

Pour agréger les résultats des 37 produits en quatre branches d'activité, chaque produit a été pondéré par l'importance relative de l'emploi. Ensuite, pour agréger les quatre branches d'activité au niveau de l'ensemble du secteur « Services aux entreprises », on tient compte, de nouveau, du poids de ces branches d'activité. A ce niveau, les coefficients de pondération ont été définis sur la base du chiffre d'affaires moyen au cours de la période 1996-1999. Ils s'élèvent à respectivement 25 p.c. pour les « Services de transports et services auxiliaires », 5 p.c. pour la « Location », 26 p.c. pour les « Activités informatiques » et, enfin, 44 p.c. pour les « Autres services aux entreprises ».

La décision de ne pas pondérer les réponses individuelles pour calculer les résultats par produit procède des deux raisons suivantes :

- il s'agit d'une enquête relativement récente, pour laquelle l'échantillon de participants peut encore subir des modifications assez nombreuses et dans laquelle le poids relatif des entreprises participantes peut varier rapidement ;
- en comparant les courbes synthétiques du secteur des services aux entreprises, obtenues

selon différentes méthodes de pondération, il est apparu que les résultats non pondérés au niveau des produits donnaient la meilleure image de l'évolution de l'activité dans ce secteur ou dans l'ensemble de l'économie, mesurée à partir du chiffre d'affaires selon la TVA ou de la valeur ajoutée dans les comptes nationaux.

#### 4. APERÇU DES RESULTATS

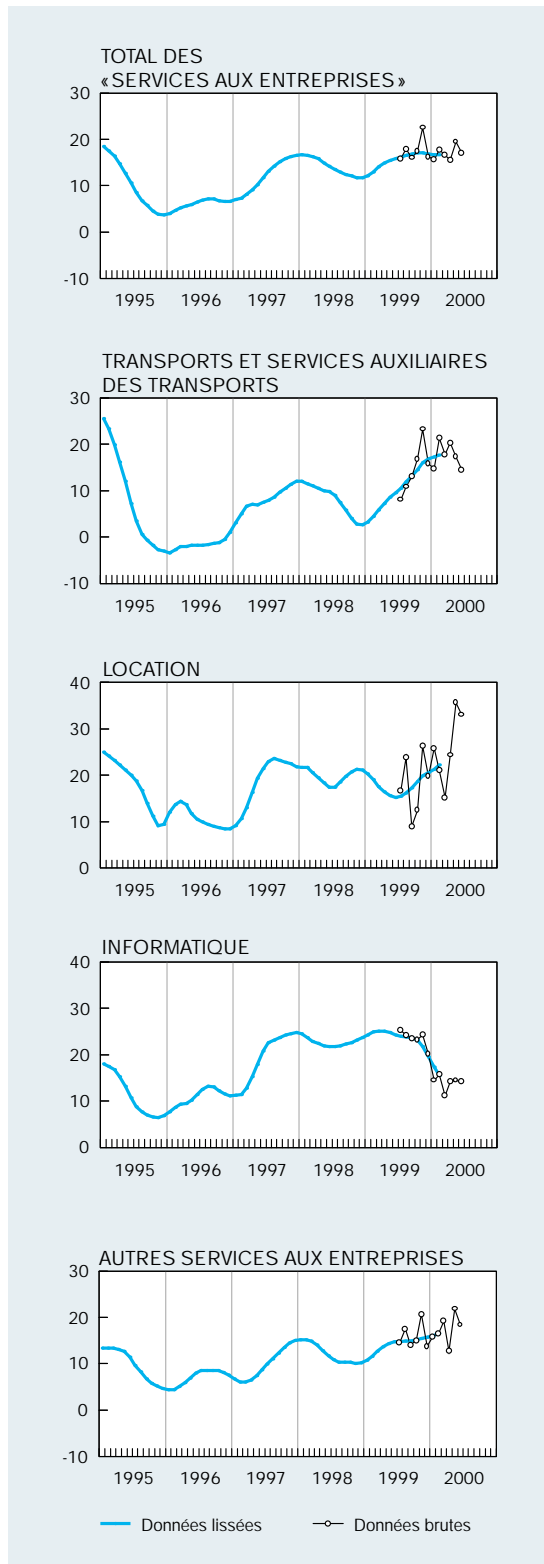
##### *EVOLUTION DES COURBES SYNTHETIQUES*

Le graphique 4 donne un aperçu de l'évolution des courbes synthétiques pour l'ensemble des « Services aux entreprises » et pour les quatre branches d'activité qui les composent, à savoir « Transports et services auxiliaires », « Location », « Activités informatiques » et « Autres services aux entreprises ». Ainsi qu'il a été mentionné, la première courbe citée est une moyenne pondérée des courbes synthétiques des quatre branches d'activité. Par analogie avec les autres enquêtes mensuelles, la courbe lissée est présentée sur l'ensemble de la période, avec les résultats bruts des douze derniers mois disponibles. Pour rappel, en éliminant les valeurs extrêmes, la courbe lissée reflète en principe la tendance conjoncturelle fondamentale dans le secteur pris en considération.

L'évolution historique de la courbe synthétique pour l'ensemble des « Services aux entreprises » montre que la conjoncture s'est fortement détériorée dans ce secteur dans le courant de 1995. Ce n'est qu'à l'automne de 1997 que le climat conjoncturel est presque revenu au niveau du début de la période étudiée. Ensuite, la confiance des entreprises participant à l'enquête s'est quelque peu affaiblie, mais au cours de l'année passée, la courbe synthétique a été de nouveau orientée à la hausse. La courbe lissée s'est stabilisée à la fin de 1999 et une légère

GRAPHIQUE 4 — COURBES SYNTHETIQUES DES  
«SERVICES AUX ENTREPRISES»

(données corrigées des variations saisonnières)



Source : BNB.

baisse a été perceptible au début de 2000. Les résultats bruts ont accusé une grande volatilité au cours des derniers mois.

L'examen des courbes des quatre branches d'activité révèle à la fois des similitudes dans leur évolution conjoncturelle et un certain nombre de mouvements spécifiques :

- au cours de la période en question, le creux conjoncturel ne s'est pas produit simultanément dans les quatre branches d'activité. Dans les « Transports et services auxiliaires », les « Activités informatiques » et les « Autres services aux entreprises », un creux a été atteint à la fin de 1995 et au début de 1996, alors que la conjoncture dans la branche « Location » n'a commencé à se redresser que vers la fin de 1996 ;
- après une reprise générale au cours de 1997, la conjoncture a présenté une évolution divergente dans les différentes activités de services en 1998. Les branches d'activité « Transports et services auxiliaires » et « Autres services aux entreprises » se sont quelque peu affaiblies, tandis que dans la « Location » et les « Activités informatiques », la conjoncture s'est stabilisée ;
- au cours de l'année dernière, une reprise a eu lieu dans les « Transports et services annexes » et les « Autres services aux entreprises ». Dans les « Activités informatiques », où, à la suite, entre autres, du passage à l'euro et de l'adaptation à l'an 2000, la forte progression de l'activité et de la conjoncture s'était prolongée, un ralentissement progressif s'est installé. Dans la « Location », une stabilisation de la conjoncture s'est produite.
- au cours des premiers mois de 2000, l'optimisme des participants des branches « Transports et services annexes » et « Autres services » a commencé à se stabiliser à un haut niveau. Dans la « Location », une très forte amélioration du climat conjoncturel a été observée. Dans les « Activités informatiques », par contre, l'indicateur de conjoncture est

revenu au niveau qui avait été atteint à la veille de la phase exceptionnelle de haute conjoncture de 1998-1999.

### COMPARAISON ENTRE LES INDICATEURS CONJONCTURELS ET LES STATISTIQUES RELATIVES A L'ACTIVITE

Les indicateurs conjoncturels ne sont utiles que s'ils livrent des informations pertinentes sur l'évolution conjoncturelle dans les secteurs qu'ils couvrent. Les résultats des enquêtes dans les services aux entreprises ont dès lors été comparés à un certain nombre d'autres sources de données prises comme référence, afin de vérifier leur valeur pour l'analyse.

Par analogie avec les enquêtes dans l'industrie manufacturière, l'indicateur synthétique de l'ensemble des « Services aux entreprises » a été comparé au profil conjoncturel (mesuré à l'aide des écarts par rapport à l'évolution tendancielle) du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée du secteur « Services aux entreprises », d'une part, et de l'économie totale, d'autre part.

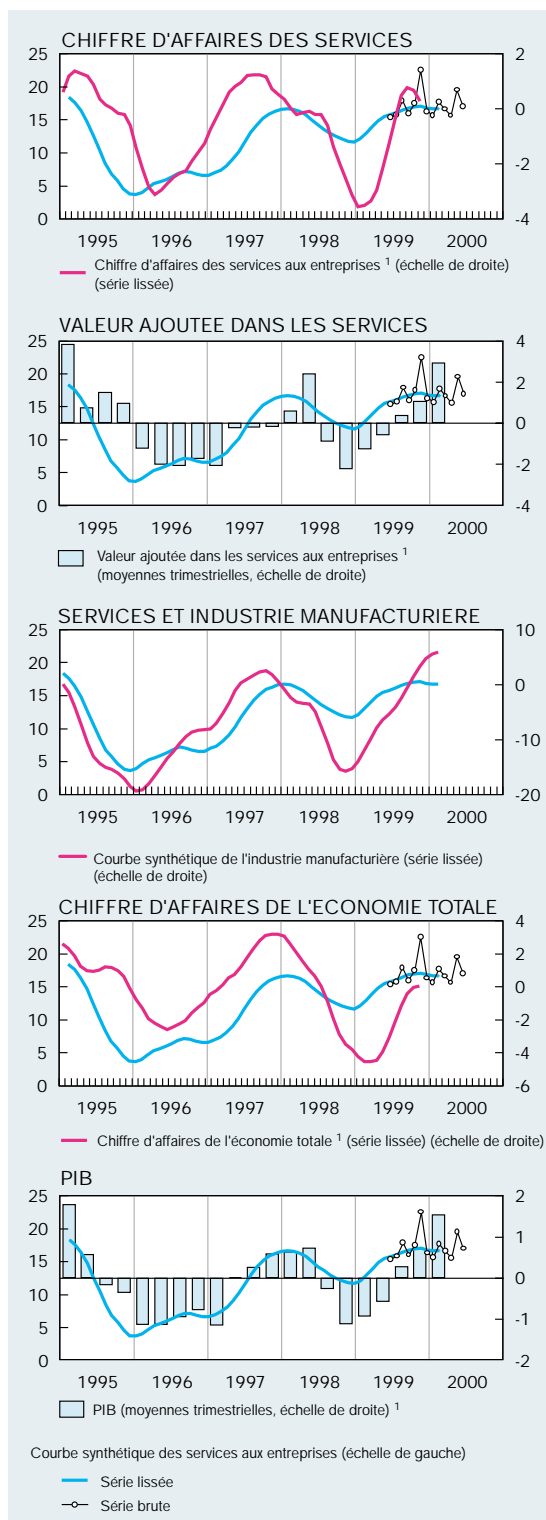
Il en ressort que l'indicateur synthétique des services donne une bonne indication des grandes tendances du profil conjoncturel du secteur et, mieux encore, de l'économie totale.

Les résultats d'une simple analyse de corrélation effectuée, selon l'agrégat de référence, soit sur une base mensuelle (chiffre d'affaires, courbe dans l'industrie manufacturière), soit sur une base trimestrielle (valeur ajoutée et PIB), peuvent être résumés comme suit :

- par rapport à l'activité dans le secteur des services lui-même (exprimée par le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée), les coefficients de corrélation atteignent respectivement 0,50 et 0,39 ;
- il existe un lien assez étroit entre la courbe synthétique lissée dans les « Services aux entreprises » et la courbe synthétique lissée

GRAPHIQUE 5 – COURBE SYNTHETIQUE DES « SERVICES AUX ENTREPRISES » ET AGREGATS DE REFERENCE

(données corrigées des variations saisonnières)



Sources : ICN, INS, BNB.

<sup>1</sup> Ecart en pourcentage par rapport à la tendance.

- dans l'industrie manufacturière, puisque le coefficient de corrélation entre ces deux séries s'élève à 0,71 ;
- par rapport à l'activité totale (exprimée par le chiffre d'affaires total et le PIB), les coefficients de corrélation sont en moyenne plus élevés que par rapport à l'activité dans le secteur des services considérée isolément, et s'élèvent respectivement à 0,34 et 0,71 ;

Etant donné la longueur de la période prise en considération, le lien entre les séries peut être considéré comme significatif à partir d'une valeur de seuil de 0,29 pour les chiffres mensuels et de 0,47 pour les chiffres trimestriels (dans un intervalle de confiance de 95 p.c.). On peut dès lors en conclure que les enquêtes menées dans les services livrent bien des informations pertinentes.

Le fait que le lien entre la courbe synthétique des « Services aux entreprises » et le chiffre d'affaires ou la valeur ajoutée de ce secteur ne soit pas plus élevé, ne signifie pas nécessairement que l'information fournie par les entreprises participant à l'enquête soit de moindre va-

leur. Il existe en effet des doutes quant à la qualité des statistiques de référence.

Il n'est pas surprenant que la courbe synthétique des « Services aux entreprises » soit bien corrélée au profil conjoncturel du PIB. Les activités de services aux entreprises dépendent en effet en premier lieu de l'activité des entreprises productrices de biens (appartenant en majorité à l'industrie manufacturière). Ainsi, l'évolution conjoncturelle dans le transport de marchandises, par exemple, est déterminée essentiellement par la marche des affaires dans l'industrie manufacturière. Aussi l'évolution de la courbe synthétique dans les « Services aux entreprises » suit-elle de près celle de la courbe synthétique dans l'industrie manufacturière.

Par manque de données pour les autres pays, il est pour ainsi dire impossible de comparer les résultats de l'enquête dans les services sur le plan international. La Commission européenne recueille déjà depuis plusieurs années les résultats de l'enquête harmonisée dans les services des divers Etats membres de l'UE, mais la période disponible est, jusqu'à présent, trop courte pour pouvoir calculer des indicateurs synthétiques.

TABLEAU 3 — LIEN ENTRE L'EVOLUTION DE LA COURBE SYNTHETIQUE LISSEE DANS LES « SERVICES AUX ENTREPRISES » ET QUELQUES AGREGATS DE REFERENCE

Agrégat de référence	Période pour laquelle la comparaison a été faite	Fréquence	Corrélation minimale <sup>1</sup> nécessaire pour pouvoir considérer le lien comme significatif	Corrélation effective <sup>2</sup>
1. Chiffre d'affaires du secteur « Services aux entreprises » <sup>3</sup>	janv. 1996 - nov. 1999	Mensuelle	0,29	0,50
2. Valeur ajoutée du secteur « Services aux entreprises » <sup>3</sup>	3 <sup>e</sup> tr. 1995 - 4 <sup>e</sup> tr. 1999	Trimestrielle	0,47	0,39
3. Courbe synthétique lissée dans l'industrie manufacturière .....	janv. 1996 - janv. 2000	Mensuelle	0,29	0,71
4. Chiffre d'affaires total de l'économie belge <sup>3</sup> .....	janv. 1996 - nov. 1999	Mensuelle	0,29	0,34
5. PIB <sup>3</sup> .....	3 <sup>e</sup> tr. 1995 - 4 <sup>e</sup> tr. 1999	Trimestrielle	0,47	0,71

Sources: ICN, INS, BNB.

<sup>1</sup> Dans le cas d'un intervalle de confiance de 95 p.c.

<sup>2</sup> Dans la comparaison entre les différentes séries, il n'est pas tenu compte d'éventuels « leads » ou « lags ».

<sup>3</sup> Ecart en pourcentage par rapport à l'évolution tendancielle.

Le seul point de repère est l'enquête sur les services en France, déjà citée plus haut. Dans l'étude de la Commission européenne « A users' manual to the joint harmonised EU programme of business and consumer surveys » (« European Economy », 1997, n°. 6, pp. 68-71), l'indicateur de confiance dans les services et la croissance du PIB en France étaient comparés. Pour la période 1988-1996, la corrélation réciproque atteignait 0,54, ce qui est nettement moins que le résultat correspondant pour la Belgique (celui-ci n'a cependant pas pu être calculé pour la même période). En Belgique, la corrélation entre la courbe synthétique des « Services aux entreprises » et le profil conjoncturel du PIB pour la période commençant à la mi-1995 s'élève en effet à 0,71.

Au cours de l'analyse, on a également examiné la question de savoir si les résultats des enquêtes menées dans les services ne devraient pas être intégrés dans la courbe synthétique globale de la Banque, qui est actuellement une moyenne pondérée des indicateurs synthétiques dans l'industrie manufacturière (poids de 70 p.c.), le commerce (15 p.c.) et la construction (15 p.c.). Bien que cette adaptation ne pose aucun problème sur le plan technique, il n'a pas paru souhaitable de l'effectuer dès à présent, pour les raisons suivantes :

- l'enquête dans les services est encore assez récente et au cours des prochaines années, d'autres produits pourraient encore être ajoutés dans les enquêtes ;
- à mesure que les séries chronologiques deviendront plus longues, on pourra effectuer davantage de recherche fondamentale sur la signification des différents indicateurs ;
- un des objectifs d'une courbe synthétique globale est d'indiquer le plus rapidement possible les points de retournement dans l'activité. Etant donné que la conjoncture dans les « Services aux entreprises » dépend fortement de la situation économique dans l'industrie manufacturière, les résultats de l'enquête menée dans le secteur des servi-

ces ne devançant pas ceux de l'enquête dans l'industrie manufacturière. Le calcul d'une courbe synthétique globale incluant les résultats des enquêtes dans les services, impliquerait dès lors le risque que les points de retournement dans l'économie n'apparaissent que plus tard ;

- la comparaison de la corrélation avec le profil conjoncturel du PIB total montre qu'une courbe synthétique incluant les « Services aux entreprises » donne des résultats un peu moins bons que la courbe synthétique globale actuelle.

## CONCLUSION

Il ressort de ce qui précède que les enquêtes que la Banque organise depuis la mi-1994 dans différentes branches du secteur « Services aux entreprises », peuvent fournir des renseignements précieux :

- les branches examinées sont représentatives de l'ensemble du secteur « Services aux entreprises » ;
- l'échantillon des participants à l'enquête est lui aussi représentatif de l'ensemble des entreprises appartenant aux branches examinées ;
- les méthodes traditionnelles utilisées pour calculer les résultats (soldes de réponses positives et négatives, lignes de synthèse, courbes brute et lissée...) permettent d'obtenir des séries chronologiques structurées dans ce secteur également ;
- les séries chronologiques des résultats sont à présent suffisamment longues pour pouvoir éliminer l'effet d'influences saisonnières ;
- une comparaison des résultats des enquêtes avec quelques statistiques de référence (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, enquêtes dans l'industrie manufacturière) montre que les réponses des participants reflètent bien l'évolution du secteur.

Tout ceci signifie que les résultats des enquêtes peuvent désormais être publiés régulièrement, ce qui a notamment pour effet d'informer en retour les participants. Cela peut également inciter d'autres institutions et utilisateurs à tester les résultats de la nouvelle enquête.

A partir du mois d'octobre de cette année, les principaux résultats de l'enquête de conjoncture dans le secteur des services seront publiés dans le *Bulletin statistique* de la Banque. Il s'agit de la courbe totale des services aux entreprises – y compris ses composantes – et des quatre courbes sectorielles, à savoir celles des « Transports et services auxiliaires », de la « Location », des

« Activités informatiques » et des « Autres services aux entreprises ». Dans la mise à jour mensuelle du *Bulletin statistique*, seule la courbe de l'ensemble des services aux entreprises (sans les composantes) sera publiée, étant donné que les composantes et l'information sectorielle détaillée seront déjà mises à la disposition du public via le site Internet de la Banque Nationale (<http://www.bnb.be> ; rubrique « Statistiques »).

Dans son communiqué de presse mensuel sur l'évolution de la conjoncture en Belgique, la Banque consacrera un bref commentaire aux évolutions les plus récentes dans le secteur des « Services aux entreprises ».



## QUESTIONNAIRE UTILISE POUR LES ENQUETES MENSUELLES DE CONJONCTURE DANS LE SECTEUR DES SERVICES

**BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE**  
ENQUETES SUR LA CONJONCTURE

### ENQUETE SUR LA CONJONCTURE DANS LE SECTEUR DES SERVICES

**Veillez renvoyer vos réponses par fax , de préférence, avant la période mentionnée ci-contre au numéro :**

**A défaut de votre réponse faxée, un de nos enquêteurs prendra contact avec vous par téléphone entre le**

Mois considéré :

#### 1. Questions relatives au mois considéré

- Veuillez indiquer par une croix comment ont évolué, au cours du mois considéré, **dans votre entreprise** les éléments conjoncturels ci-après par rapport au mois précédent :

	hausse	statu quo	baisse
- Activité / Ventes ..... 11	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 9
- Personnel occupé ..... 12	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 9
- Prix (de vente) réellement pratiqués .... 13	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 9

#### 2. Appréciations portées sur la situation de votre entreprise

- L'évolution de l'activité / des ventes **dans votre entreprise** au cours du mois considéré peut être considérée pour cette période comme :

	supérieure à la normale	normale	inférieure à la normale
21	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 9

- Au cours du mois considéré, la position **de votre entreprise** vis-à-vis de la concurrence :

	s'est améliorée	est restée inchangée	s'est détériorée
- Sur le marché intérieur..... 22	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 9
- Sur les marchés étrangers ..... 23	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 9

#### 3. Prévisions pour les trois prochains mois

- Comment pensez-vous qu'évolueront, **dans votre entreprise**, les éléments conjoncturels ci-après?

	hausse	statu quo	baisse
- Activité / Ventes ..... 31	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 9
- Personnel occupé ..... 32	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 9
- Prix (de vente) réellement pratiqués .... 33	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 9

- La **demande générale du marché** pour l'activité que vous exercez (et pas uniquement dans votre entreprise) aura vraisemblablement une tendance :

	à l'augmentation	au statu quo	à la diminution
34	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 9

REFERENCE : 4601M

Participant :  
Mois :

informations au verso

### RECOMMANDATIONS ET EXPLICATIONS

- \* Répondez chaque mois à toutes les questions.
- \* Signalez toutes les fluctuations (de votre activité ou du volume des ventes, de vos prix, etc ...) même si leur amplitude est faible.
- \* Ne tenez pas compte des fluctuations dues uniquement au nombre inégal de jours ouvrables d'un mois à l'autre ou à l'octroi de congés payés.

#### 1. Questions relatives au mois écoulé.

**11 Activité/Ventes** : répondez en fonction de ce qui vous convient le mieux : l'activité exercée ou le volume des ventes réalisées, donc ne pas tenir compte des variations des prix.

**12 Personnel occupé** : toute la main d'oeuvre engagée dans l'activité, à l'exclusion du chef d'entreprise même. L'instauration d'un chômage partiel est à considérer comme une réduction de l'effectif occupé. A l'inverse, par exemple, le passage pour un travailleur d'un horaire partiel à un horaire complet sera considéré comme une augmentation de l'emploi.

**13 Prix de ventes pratiqués** : tout ce qui contribue à la formation du prix réel comme prix facturé, commissions payées, rabais, etc ...

#### 2. Appréciations en rapport avec la situation de l'entreprise.

**21 Evolution de l'activité ou des ventes** : exprimez votre appréciation sur l'évolution de l'activité ou sur celle des ventes, en fonction de la période de l'année où elle se produit.

**22-23 Position de l'entreprise vis-à-vis de la concurrence** : estimez votre position vis-à-vis de vos concurrents. Si vous ne livrez pas sur le marché intérieur ou les marchés extérieurs, vous ne devez pas répondre aux questions relatives à la position concurrentielle.

#### 3. Prévisions pour les trois prochains mois.

- \* Donnez les tendances en éliminant les accroissements ou les reculs purement saisonniers.
- 34 Demande générale** : exprimez votre avis sur l'évolution de la demande générale du marché, c'est-à-dire sur l'ensemble des commandes du secteur dans lequel vous vous situez.

## LISTE DES PRODUITS COUVERTS PAR LES ENQUETES DE LA BANQUE DANS LES SERVICES

code NACE-BEL	Produit	Début de l'enquête
60.24	Transport routier de marchandises	juin 94
63.11	Manutention	juin 94
63.12	Entreposage	juin 94
63.22	Autres activités annexes aux transports maritimes	juin 94
63.23	Autres activités annexes aux transports aériens	juin 94
63.40	Organisation de transport de fret	juin 94
65.21	Crédit-bail	juin 94
71.21	Location d'autres matériels de transports terrestres	juin 94
71.31	Location de machines et d'équipements agricoles	juin 94
71.32	Location de machines et d'équipements pour la construction	juin 94
71.34	Location d'autres machines et équipements	juin 94
72.10	Conseil en systèmes informatiques	juin 94
72.20	Production de logiciels	juin 94
72.30	Traitement de données	juin 94
72.40	Activités de banques de données	juin 94
72.50	Entretien et/ou réparation d'ordinateurs et de machines de bureau	juin 94
72.60	Autres activités rattachées à l'informatique	juin 94
74.11	Activités juridiques	juin 94
74.12	Activités comptables, d'audit et conseil fiscal	juin 94
74.13	Activités d'études de marché et de sondage	juin 94
74.14	Activités de conseil pour les affaires et le management	juin 94
74.15	Management de holdings et centres de coordination	juin 94
74.20	Conseils techniques et activités d'ingénierie	juin 94
74.30	Activités d'essai et d'analyse technique	juin 94
74.40	Publicité	juin 94
74.50	Sélection et fourniture de personnel	juin 94
74.52	Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire	juin 94
74.60	Activités d'enquête et de sécurité	juin 94
74.70	Activités de nettoyage industriel	juin 94
74.81	Activités photographiques	juin 94
74.82	Activités de conditionnement à façon	juin 94
74.83	Secrétariat social et bureau de traduction	juin 94
74.84	Divers services aux entreprises	juin 94
67.20	Auxiliaires d'assurance	juillet 94
70.00	Activités immobilières	juillet 94
71.10	Location de véhicules automobiles	juillet 94
60.21	Transport terrestre de voyageurs	mars 95
90.03	Traitement de déchets agricoles, industriels et de la construction	mars 95
73.10	Recherche et développement en sciences physiques et naturelles	avril 96
51.16	Intermédiaire de commerce en textiles, habillement, chaussures et cuir	octobre 98
74.90	Entretien, nettoyage et réparation d'installation industrielle	juin 99

Sources: INS, BNB.

## Annexe 3

## CLASSEMENT DES PRODUITS SOUMIS A L'ENQUETE DANS LES SERVICES EN QUATRE BRANCHES D'ACTIVITE

code NACE-BEL	Produits	Branches d'activité
60.21	Transports réguliers de voyageurs	<b>Transports et services auxiliaires</b> (NACE-BEL 60,63) (25p.c.) <sup>1</sup>
60.24	Transports routiers de marchandises et déménagement	
63.11	Manutention	
63.12	Entreposage	
63.22	Services annexes des transports par eau	
63.23	Services annexes des transports aériens	
63.40	Organisation du transport de fret	
71.10	Location de véhicules particuliers et de véhicules utilitaires légers	<b>Location</b> (NACE-BEL 71) (5p.c.) <sup>1</sup>
71.21	Location d'autres matériels de transport terrestre	
71.31	Location de matériel agricole	
71.32	Location de machines et équipements pour la construction	
71.34	Location d'autres machines et équipements	
72.10	Conseil en systèmes informatiques	<b>Informatique</b> (NACE-BEL 72) (26p.c.) <sup>1</sup>
72.20	Réalisation de programmes et de logiciels	
72.30	Traitement de données	
72.40	Activités de banques de données	
72.50	Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique	
72.60	Autres activités rattachées à l'informatique	
73.10	Recherche et développement en sciences physiques et naturelles	<b>Autres services aux entreprises</b> (NACE-BEL 73, 74, 90) (44p.c.) <sup>1</sup>
74.11	Activités juridiques	
74.12	Activités comptables	
74.13	Etudes de marché et sondages	
74.14	Conseil pour les affaires et le management	
74.15	Activités de gestion et d'administration de holdings et de centres de coordination	
74.20	Conseil technique, activités d'architecture et d'ingénierie	
74.30	Essais et analyses techniques	
74.40	Publicité	
74.50	Sélection de personnel et placement	
74.52	Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire	
74.60	Enquêtes et sécurité	
74.70	Nettoyage industriel	
74.81	Activités photographiques	
74.82	Conditionnement à façon	
74.83	Secrétariat et traduction	
74.84	Autres services aux entreprises	
74.90	Entretien, nettoyage et réparation d'installations industrielles	
90.03	Ramassage, déversement et traitement des déchets agricoles et industriels et des débris de construction ou de démolition	
p.m. Autres produits		
51.16	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	
65.21	Crédit-bail	
67.20	Auxiliaires d'assurance	
70.00	Location et commerce de biens immobiliers	

Sources : INS, BNB.

<sup>1</sup> Poids de chacune des branches d'activité pour le calcul des résultats des « Services aux entreprises » dans leur ensemble.

## SELECTION DES QUESTIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN INDICATEUR SYNTHETIQUE

### 1. INDICATEUR SYNTHETIQUE

L'enquête dans le secteur des services aux entreprises comporte chaque mois dix questions. Il est nécessaire de synthétiser l'information conjoncturelle contenue dans les réponses à ces différentes questions. Comme pour les autres enquêtes mensuelles de la Banque, l'option retenue est de calculer la moyenne arithmétique des résultats des questions qui évoluent de concert.

Les résultats sont corrigés des variations saisonnières et présentés sous la forme de données brutes, d'une part, et de données lissées, d'autre part. La série chronologique la plus longue possible a été considérée, soit, dans la plupart des cas, pour une période allant de la mi-1994 à mai 2000. Pour chacun des produits, on a calculé les corrélations entre les réponses aux différentes questions, tant pour les séries brutes que pour les séries lissées.

On a alors calculé la moyenne des corrélations entre les réponses aux questions. Afin d'éliminer d'éventuelles anomalies pour un des produits considérés, la corrélation la plus faible (parfois négative) a systématiquement été retirée pour le calcul d'une moyenne « corrigée ». Cette dernière a servi à la sélection des questions les mieux corrélées.

Pour guider le choix, on considère qu'une question est susceptible d'être retenue dans l'indicateur synthétique si, dans un nombre suffisant de cas, son taux de corrélation avec d'autres questions dépasse un certain seuil. Tant le seuil que le nombre de fois que ce seuil doit être franchi diffèrent selon qu'on s'intéresse aux séries brutes ou aux séries lissées.

### 2. PREMIERE SELECTION DES QUESTIONS, SUR LA BASE DES CORRELATIONS MOYENNES

L'analyse des corrélations des données lissées révèle – logiquement – des corrélations supérieures à celles obtenues dans le cadre de données brutes.

En ce qui concerne les séries lissées, on a considéré que la corrélation est « élevée » si elle est supérieure à 0,5<sup>1</sup>. Dans ce cadre, il apparaît que six questions sont fortement corrélées aux autres (au moins cinq fois, elles ont un taux de corrélation supérieur à 0,5) et deux faiblement (elles ont atteint ce seuil moins de trois fois), les deux autres questions se trouvant dans une situation intermédiaire.

Les critères de sélections sont moins sévères en ce qui concerne les données brutes : on considère que la corrélation est « élevée » à partir de 0,4 et que les corrélations entre les questions sont « nombreuses » à partir de trois, et « peu nombreuses » en dessous de deux. Selon ces critères de sélection, trois questions sont fortement corrélées aux autres et deux faiblement.

En considérant simultanément les résultats obtenus sur la base des données lissées et ceux issus des données brutes, on peut distinguer :

- les questions qui répondent favorablement aux tests de corrélations tant sous leur forme lissée que brute, soit celles portant sur l'évolution récente de l'activité ou des ventes (Q11),

<sup>1</sup> Pour être significatives à 99 p.c. elles devaient être supérieures à 0,3 (données brutes) ou 0,32 (données lissées). Comme ces limites sont atteintes dans de trop nombreux cas, la sélection a été effectuée à partir de limites plus élevées.

**SELECTION DES QUESTIONS RETENUES POUR L'INDICE SYNTHETIQUE**

Corrélation des données lissées

(moyenne sur l'ensemble des produits, à l'exclusion du produit dont la corrélation est la plus faible)

	q11	q12	q13	q21	q22	q23	q31	q32	q33	q34
q11	1,00	0,62	0,43	0,73	0,61	0,36	0,56	0,51	0,42	0,64
q12	0,62	1,00	0,34	0,58	0,51	0,24	0,43	0,64	0,33	0,51
q13	0,43	0,34	1,00	0,43	0,38	0,15	0,34	0,47	0,69	0,55
q21	0,73	0,58	0,43	1,00	0,66	0,43	0,53	0,58	0,45	0,63
q22	0,61	0,51	0,38	0,66	1,00	0,36	0,45	0,42	0,34	0,53
q23	0,36	0,24	0,15	0,43	0,36	1,00	0,47	0,30	0,34	0,40
q31	0,56	0,43	0,34	0,53	0,45	0,47	1,00	0,64	0,56	0,76
q32	0,51	0,64	0,47	0,58	0,42	0,30	0,64	1,00	0,55	0,72
q33	0,42	0,33	0,69	0,45	0,34	0,34	0,56	0,55	1,00	0,65
q34	0,64	0,51	0,55	0,63	0,53	0,40	0,76	0,72	0,65	1,00
Nombre de corrélations avec les autres questions >0,5 :	6	5	2	6	4	0	5	6	4	8
A garder:	x	x		x			x	x		x
A éliminer:			x			x				

Corrélation des données brutes

(moyenne sur l'ensemble des produits, à l'exclusion du produit dont la corrélation est la plus faible)

	q11	q12	q13	q21	q22	q23	q31	q32	q33	q34
q11	1,00	0,42	0,24	0,58	0,43	0,28	0,21	0,24	0,27	0,33
q12	0,42	1,00	0,21	0,40	0,30	0,19	0,20	0,33	0,18	0,26
q13	0,24	0,21	1,00	0,28	0,20	0,17	0,22	0,29	0,43	0,33
q21	0,58	0,40	0,28	1,00	0,51	0,29	0,27	0,36	0,30	0,42
q22	0,43	0,30	0,20	0,51	1,00	0,26	0,23	0,26	0,24	0,34
q23	0,28	0,19	0,17	0,29	0,26	1,00	0,22	0,16	0,25	0,26
q31	0,21	0,20	0,22	0,27	0,23	0,22	1,00	0,54	0,33	0,65
q32	0,24	0,33	0,29	0,36	0,26	0,16	0,54	1,00	0,36	0,52
q33	0,27	0,18	0,43	0,30	0,24	0,25	0,33	0,36	1,00	0,45
q34	0,33	0,26	0,33	0,42	0,34	0,26	0,65	0,52	0,45	1,00
Nombre de corrélations avec les autres questions >0,4 :	3	2	1	4	2	0	2	2	2	4
A garder:	x			x						x
A éliminer:			x			x				

Codes des questions:

Q11 Evolution de l'activité ou des ventes

Q12 Evolution du personnel occupé

Q13 Evolution des prix

Q21 Appréciation de l'activité ou des ventes

Q22 Appréciation de la compétitivité sur le marché intérieur

Q23 Appréciation de la compétitivité sur le marché extérieur

Q31 Prévision de l'activité ou des ventes

Q32 Prévision du personnel occupé

Q33 Prévision des prix

Q34 Prévision de la demande générale du marché pour le type d'activité exercée par l'entreprise.

Les zones en gris indiquent les corrélations considérées comme élevées.

sur l'appréciation de l'activité ou des ventes (Q21) et sur la prévision de la demande générale du marché pour le type d'activité exercée par l'entreprise (Q34). Le test de corrélation indique que ces questions doivent faire partie de l'indicateur synthétique ;

- les questions liées à l'évolution récente des prix (de vente) réellement pratiqués (Q13) et à l'appréciation de la compétitivité sur les marchés étrangers (Q23) qui sont faiblement corrélées aux autres, tant sous leur forme lissée que brute, et sont donc d'emblée évincées de la sélection ;
- les questions pour lesquelles la corrélation est élevée dans le cas des données lissées mais pas dans celui des données brutes, c'est-à-dire les questions portant sur l'évolution récente du personnel occupé (Q12), les prévisions de l'activité ou des ventes (Q31) et les prévisions du personnel occupé (Q32). Comme ces questions semblent néanmoins pro-cycliques dans la mesure où elles répondent favorablement à l'un des deux tests de corrélation on a choisi de les conserver ;
- les questions au sujet desquelles l'analyse de corrélation ne permet pas d'émettre d'avis
  - l'appréciation de la compétitivité sur le marché intérieur (Q22) et les prévisions des prix (de vente) réellement pratiqués (Q33) –
  - et pour lesquelles on a suivi une approche davantage basée sur des considérations pratiques et logiques.

### ***3. DEUXIEME SELECTION, BASEE SUR UN CHOIX LOGIQUE EN COMPLEMENT DE L'ETUDE DES CORRELATIONS***

L'analyse de la signification des questions permet de prendre position par rapport aux deux questions en suspens.

La logique veut, en effet, que si on rejette la question portant sur l'évolution des prix (Q13),

on fasse de même avec celle portant sur les prévisions de prix (Q33)<sup>1</sup>. De plus, ces deux questions sont également exclues de l'indicateur synthétique des autres secteurs, tels que l'industrie manufacturière, ce qui conforte le rejet de ces questions.

Certaines entreprises ne sont pas présentes sur les marchés étrangers. Le rejet, sur la base des taux de corrélation, de la question sur la compétitivité sur le marché extérieur (Q23) permet d'éliminer ce problème potentiel de manque de représentativité. La situation n'est pas aussi claire pour ce qui est de la compétitivité sur le marché intérieur (Q22), l'analyse des corrélations n'indiquant pas s'il faut ou non garder la question. Néanmoins, les réponses à cette question de position relative dans le secteur n'indiquent pas nécessairement l'évolution conjoncturelle du secteur mais fluctuent davantage sous l'effet de l'évolution des coûts relatifs que sous les effets de la conjoncture. Dès lors, cette question a été rejetée.

## ***4. CONCLUSIONS***

Le choix entre les questions sélectionnées et reprises dans l'indicateur synthétique et celles qui sont rejetées, peut être résumé comme suit :

Questions sélectionnées :

- Q11 Evolution de l'activité ou des ventes
- Q12 Evolution du personnel occupé
- Q21 Appréciation de l'activité ou des ventes
- Q31 Prévision de l'activité ou des ventes
- Q32 Prévision du personnel occupé
- Q34 Prévision de la demande générale du marché pour le type d'activité exercée par l'entreprise

<sup>1</sup> Même si les attentes en matières de prix révèlent peut-être davantage le rationnement de l'offre ou la hausse de la demande que l'observation des prix courants et peuvent, dès lors, être davantage pro-cycliques.

Questions rejetées :

- Q13 Evolution des prix (de vente) réellement pratiqués
- Q22 Appréciation de la compétitivité sur le marché intérieur
- Q23 Appréciation de la compétitivité sur les marchés étrangers
- Q33 Prévision des prix (de vente) réellement pratiqués

Si on observe la signification de l'indice synthétique ainsi construit, on peut dire qu'il inclut l'ensemble des questions portant sur l'activité (évolution récente, appréciation et prévision), les questions portant sur l'emploi (évolution et prévision) et celle relative à la prévision de la demande générale du marché pour le type d'activité exercée par l'entreprise. Il ne tient compte, en revanche, ni des prix ni de la compétitivité des entreprises.